# COMMENT DEPOSER LES PIECES JUSTIFICATIVES EN LIGNE ? [2024-2025]

de Picardie Jules Verne

SFI/KP/JUIN 2024

# SOMMAIRE

COMMENT DEPOSER LES PIECES JUSTIFICATIVES ?						
1.1 Informations importantes à lire avant de débuter	3					
1.1.1 1 <sup>ère</sup> étape : Préparer et scanner les pièces justificatives demandées :	3					
1.1.2 Le calendrier	3					
1.2 je dépose les pièces justificatives	3					
1.2.1 2 <sup>ème</sup> étape : Se connecter au service numérique	3					
1.2.2 Déposer les pièces justificatives sur la plateforme	4					
1.2.3 Validation des pièces :	6					
1.5 Les contacts	6					



# **1.1** INFORMATIONS IMPORTANTES A LIRE AVANT DE DEBUTER

# 1.1.1 1 **TERE ETAPE : PREPARER ET SCANNER LES PIECES JUSTIFICATIVES DEMANDEES :**

La liste des pièces justificatives sont disponibles sur le site de l'UPJV : <u>https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-sinscrire/lupjv</u>

- Relevé de notes du baccalauréat (si vous avez suivi la procédure ParcourSup)
- Numéro NNE, INE ou BEA (obligatoire)
- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Photo d'identité (format 35\*45mm sur fond uni de couleur claire et de bonne qualité)
- Attestation Journée d'Appel à la Défense (JAPD) ou Journée De Citoyenneté (JDC)
- Autorisation parentale (si vous êtes mineur(e))
- Certificat médical (si vous vous inscrivez en STAPS)
- Attestation de réussite ou dernier diplôme (si vous avez suivi la procédure eCandidat ou MonMaster)

# ATTENTION :

- Elles ne doivent pas faire plus de 2 MO
- Elles doivent être lisibles et cadrées
- Ne sont acceptées que les pièces de format JPEG, JPG ou PDF.
- La photo d'identité doit répondre aux normes photo d'identité (format 35\*45 mm, sur fond uni de couleur claire et de bonne qualité).

Il n'est pas possible de réaliser votre inscription sur une tablette ou sur téléphone portable L'Université sera fermée administrativement : du 22 juillet au 18 août 2024

# 1.1.2 LE CALENDRIER

La plateforme de dépôt des pièces justificatives sera :

- ouverte dès 14h le 1er jour des inscriptions (24 juin pour les Master 1ère année) et
- fermée à 12h le dernier jour des inscriptions (22 juillet 2024).

L'Université de Picardie sera fermée du 20 juillet au 18 août 2024.

Les pièces déposées après le 22 juillet seront vérifiées dès la rentrée.

# **1.2** JE DEPOSE LES PIECES JUSTIFICATIVES

Consulter la documentation mis en ligne : <u>Comment déposer les pièces justificatives sur la plateforme</u> ?

# 1.2.1 **2**<sup>EME</sup> ETAPE : SE CONNECTER AU SERVICE NUMERIQUE

- Lien de connexion : <u>https://apogee-services.u-picardie.fr/pjweb</u>
- Pour accéder au service numérique vous devez vous identifier avec votre numéro étudiant et votre date de naissance.



 Le numéro étudiant est celui indiqué sur le récapitulatif de votre inscription réalisée précédemment

	Service numérique des pièces justificatives	Aide Contact	
			? Aide
Ce service vous permet de gérer v Vous pourrez transmettre directen Il vous permet aussi de suivre l'av Attention, l'utilisation des postes n Aide détaillée <u>ici</u>	vos pièces justificatives demandées lors de votre inscription. ient les documents demandés au format numérique. ancement de leur traitement. iobiles (smartphones ou tablettes) est à exclure !		
- MERCI DE VOUS IDENTIFIER			? Aide
Votre numéro d'étudiant est indiqu	é sur votre carte d'étudiant		
	Numéro étudiant : Date de naissance (jjmmaaaa) :		
	→ Continuer		

#### 1.2.2 **DEPOSER LES PIECES JUSTIFICATIVES SUR LA PLATEFORME**

Le dépôt des pièces, se réalise en cliquant sur la croix verte

	Service numé	rique de	es pièces ju	stificatives		Aide		
	Université de Picardie Jules Ver	ne	A	npie universi	itaire 2024/202	5 <u>Contact</u>		
	N° étudiant : 21012122 Nom : NOM-DSVE	Prénom : F	TILLE OSVE	Né(e)	) le : 01/01/1990	Quitter		
- CONSIGNES ET	INFORMATIONS							? Aide
<ul> <li>La taille des fichie</li> <li>Les extensions au</li> <li>L'ajout et/ou la suppl</li> </ul>	ers ne peut pas dépasser 5 Mo. utorisées sont les suivantes : jpeg, jper, pdf, png. ression de fichiers nécessitent une confirmation (bouto	ın Confirmer	r)	-				
- Légende : Visua	aliser 🕂 Ajouter / Remplacer 🎗 Supprimer 🚡 Dé	epôt / Suppr	ession à confirmer					
PIECES JUSTIFIC	CATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE							? Aide
	Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1 🕂	Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes réglementaires - FORMAT JPEG ou JPG		En attente					
	-					→ Confi	rmer	
								Retour haut
+ PIECES JUSTIFI	CATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER							? Aide
								Retour haut
						→ Qui	tter	
© Copyright amue 2014								

<u>ATTENTION</u> : Certaine(s) pièce(s) ne peuvent être déposées en ligne et doivent être envoyées. Vous devez consulter la rubrique : +PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER.

Vous devez cliquer sur le bouton « Confirmer », le statut des pièces passera à « Transmise »



	La pièce 3 s été ajoutée. Vous pouvez d			déscensie	s la visualiser.					
			Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
0	+	×	Justificatif de participation APD (Appel Préparation à la Défense).	2	Enationie					
0	÷	×	Le Certificat CVE	2	Enationic					
0	+	×	Pour les paiements par chèque (à fordre de fAGENT COMPTABLE DE L'UPJV), indiquer votre code étudiant au dos.	M	En atlente					

Une fois l'ensemble des pièces déposées, vous devez cliquer sur le bouton « **Confirmer** », le statut des pièces passera à « **Transmise** »

- PRECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE								? Aide		
			Libellé	Etat	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refur	Commentaire
	0	×	Justificatif de participation APD (Appel Préparation à la Défense).		Transmise		08/04/2019 13:53			
	0	×	Le Certificat CVE		Transmise		08/04/2019 13:53			
	0	×	Pour les palements par chèque (à fordre de l'AGENT COMPTABLE DE L'UPJV), indiquer votre code étudiant au dos		Transmise		08/04/2019 13:53			

# 1.2.2.1 Les différents statuts des pièces :

<u>« En attente »</u> : En attente de la pièce <u>« Transmise » :</u> Vous avez cliqué sur CONFIRMER <u>« Validée » :</u> La pièce a été validé par l'administration <u>« Refusée » :</u> La pièce a été refusé par l'administration

# 1.2.2.2 Aide au dépôt de la photo d'identité :

Déposez votre photo, comme vous l'avez fait précédemment pour les autres pièces, puis cliquez sur « sélectionner une photo à recadrer »





# 1.2.3 VALIDATION DES PIECES :

Une fois, les pièces déposées, l'administration pourra procéder à la vérification.

**SURVEILLEZ BIEN VOTRE BOITE MAIL :** En cas de refus d'une des pièces, le motif de refus vous envoyé par mail, sur l'adresse que vous avez saisie lors de votre inscription ; il faudra vous reconnecter pour déposer une nouvelle pièce.

Vous pouvez à tout moment, vérifier le statut de votre dossier (« EN ATTENTE », « TRANSMISE », « REFUSEE » ou « VALIDEE »)

Votre inscription sera considérée comme validée, dès lors que l'ensemble des pièces aura le statut « validée ».

# **1.5 LES CONTACTS**

Pour vous aider, vous pouvez :

- Consulter la Foire Aux Questions (FAQ) <u>https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-inscrire/faq/</u>
- Par mail : primo@u-picardie.fr ou iapj.refus@u-picardie.fr

#### Merci d'indiquer :

- NOM et PRENOM
- Le numéro étudiant (le cas échéant)
- L'objet de votre demande en étant le plus précis possible afin que nous puissions vous répondre au mieux

#### Le service assistance est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h (hors jours fériés).



